



HERBICIDE Destra™ IS

GROUPE	2	HERBICIDE
--------	---	-----------

GROUPE	27	HERBICIDE
--------	----	-----------

GRANULÉS MOUILLABLES

NUMÉRO D'HOMOLOGATION 32626 LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES

EN VENTE POUR UTILISATION SUR LE MAÏS DE GRANDE CULTURE DANS L'EST DU CANADA

USAGE COMMERCIAL (AGRICOLE)

LIRE L'ÉTIQUETTE ET CETTE BROCHURE AVANT L'EMPLOI
GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS

PRINCIPE ACTIF : Rimsulfuron 5,45%
Mesotrione 36,36%

Avertissement, contient les allergènes lait et sulfites

CONTENU NET : 110 g -1000 kg

Corteva Agriscience Canada Company

Suite 240, 115 Quarry Park Rd. SE

Calgary, AB

T2C 5G9

1-800-667-3852

™ Marque de Corteva Agriscience et de ses sociétés affiliées

MISES EN GARDE

GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS.

Ne pas contaminer les étendues d'eau.

NE PAS appliquer par voie aérienne.

- Porter des gants résistant aux produits chimiques, une chemise à manches longues, un pantalon long, ainsi que des chaussettes et des chaussures pendant toutes activités. Laver l'extérieur des gants avant de les retirer.
- Laver les éclaboussures de la peau et des yeux IMMÉDIATEMENT et abondamment avec de l'eau.
- Des gants ne sont pas requis pendant l'application par rampe d'aspersion.
- Si la ventilation n'est pas adéquate, porter un appareil respiratoire anti-pesticides approprié. Éviter de travailler en brouillard de pulvérisation. Éviter toute dérive ou tout contact avec d'autres types de végétation.
- Après la pulvérisation, se laver les mains et prendre une douche avec du savon et de l'eau. Pendant l'utilisation, ne pas manger, boire ou fumer. Se laver les mains et la peau exposée soigneusement avec du savon et de l'eau avant de manger, de boire, de fumer, d'appliquer des cosmétiques ou d'utiliser la toilette.
- NE PAS retourner ni permettre aux travailleurs d'entrer dans la zone traitée pendant le délai de sécurité (DS) de 12 heures suivant l'application.

NE PAS appliquer à l'extérieur du périmètre du champ. Suivre attentivement les directives de nettoyage du pulvérisateur, car tout résidu dans le réservoir pourrait endommager les cultures autres que le maïs.

IMPORTANT

Les arbres et autres plantes utiles peuvent être endommagés ou détruits en cas de non-respect des règles suivantes : Ne pas appliquer le produit ni vider ou rincer l'outillage sur des arbres ou d'autres plantes utiles ou à proximité, ou aux endroits où leurs racines peuvent s'étendre, ou aux endroits où le produit chimique peut s'écouler ou entrer en contact avec leurs racines. Ne pas appliquer sur les pelouses, sentiers, allées, terrains de tennis ou endroits analogues. Éviter que le brouillard de pulvérisation ne soit dévié vers les plantes utiles. Ne contaminer aucune étendue d'eau, y compris l'eau d'irrigation. Éviter le contact de la solution avec les engrais, les insecticides, les fongicides et les semences.

PREMIERS SOINS

EN CAS D'INGESTION : Appeler un centre anti-poison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Faire boire un verre d'eau à petites gorgées si la personne empoisonnée est capable d'avaler. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre anti-poison ou le médecin. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU OU LES VÊTEMENTS : Enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

EN CAS D'INHALATION : Déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'œil. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

Emporter le contenant, l'étiquette ou encore noter le nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

MISES EN GARDE ENVIRONNEMENTALES

- TOXIQUE pour les petits animaux sauvages, les organismes aquatiques, et les plantes terrestres non ciblées. Respecter les zones tampons de pulvérisation indiquées à la section MODE D'EMPLOI.
- Ce produit chimique possède les propriétés et les caractéristiques associées aux produits chimiques décelés dans les eaux souterraines. L'utilisation de ce produit aux endroits où les sols sont perméables, surtout là où la nappe phréatique est peu profonde, risque de contaminer les eaux souterraines.
- Afin de réduire le ruissellement à partir des sites traités vers les habitats aquatiques, éviter d'appliquer ce produit sur des terrains à pente modérée ou forte, sur un sol compacté ou sur de l'argile.
- Éviter d'appliquer ce produit lorsque de fortes pluies sont prévues.

La contamination des habitats aquatiques par ruissellement peut être réduite par l'aménagement d'une bande de végétation filtrante entre le site traité et le bord du plan d'eau.

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES : Administrer un traitement symptomatique.

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

L'Herbicide Destra IS est un granulé mouillable qui doit être mélangé avec de l'eau et appliqué post levée, entre les stades de 3-8 feuilles, sur le maïs de grande culture dans l'Est du Canada. L'Herbicide Destra IS a une activité non sélective et une activité résiduelle dans le sol. Il fournit une suppression ou une répression sélective des mauvaises herbes à feuilles larges annuelles, des mauvaises graminées annuelles, le chiendent et le canola spontané dans le maïs de grande culture.

Dans les utilisations en post levée, l'herbicide Destra IS est absorbé par les feuilles et rapidement transporté vers les points de croissance de la plante.

MODE D'EMPLOI

- Faire seulement une application par année jusqu'à un maximal de 275 g/ha par saison.
- N'effectuer qu'une seule application par année avec de l'équipement terrestre
- Appliquer le produit sur les cultures agricoles seulement si le risque de dérive vers des aires d'habitation et d'activités humaines, comme des maisons, des chalets, des écoles et des aires récréatives, est minime. Tenir compte de la vitesse et de la direction du vent, des inversions de température, du matériel utilisé et des réglages du pulvérisateur.
- Puisque ce produit n'est pas homologué pour la lutte contre les organismes nuisibles dans les systèmes aquatiques, NE PAS l'utiliser pour lutter contre des organismes nuisibles en milieu aquatique.
- NE PAS contaminer les sources d'approvisionnement en eau potable ou en eau d'irrigation ni les habitats aquatiques lors du nettoyage de l'équipement ou de l'élimination des déchets.

Application par pulvérisateur agricole

- NE PAS appliquer lors de périodes de calme plat. Éviter d'appliquer ce produit lorsque le vent souffle en rafales. NE PAS pulvériser en gouttelettes de taille inférieure au calibre moyen de la classification de l'American Society of Agricultural Engineers (ASAE S572.1). La hauteur de la rampe doit être de 60 cm ou moins au-dessus de la culture ou du sol.
- **NE PAS** appliquer par voie aérienne

ZONES TAMPONS DE PULVÉRISATION

Les zones tampons de pulvérisation spécifiées dans le tableau ci-dessous sont requises entre le point d'application directe et la bordure sous le vent la plus rapprochée des habitats terrestres sensibles (tels que les prairies, les zones forestières, les plantations brise-vent, les boisés, les haies, les zones riveraines et les arbustes), des habitats d'eau douce sensibles (comme les lacs, les rivières, les

marécages, les étangs, les fondrières des prairies, les criques, les marais, les ruisseaux, les réservoirs et les terres humides) et les habitats estuariens / marins.

Méthode d'application	Zone tampon de pulvérisation requises (en mètres) pour la protection d'un :		
	Habitat terrestre	Habitats aquatiques d'une profondeur de :	
		Moins de 1 m	Plus de 1 m
Pulvérisateur agricole	5	1	1

Lorsque les mélanges en cuve sont permis, consulter les étiquettes des produits d'association et respecter la zone tampon de pulvérisation la plus grande (la plus restrictive) indiquée pour chacun des produits utilisés dans le mélange en cuve, puis appliquer en utilisant le calibre de gouttelettes le plus gros (selon la classification de l'ASAE) parmi ceux indiqués sur l'étiquette des produits d'association.

Il est possible de modifier les zones tampons de pulvérisation associées à ce produit selon les conditions météorologiques et la configuration du matériel de pulvérisation en utilisant le calculateur de zone tampon de pulvérisation dans la section Pesticides du site Canada.ca.

CONDITIONS ENVIRONNEMENTALES ET ACTIVITÉ BIOLOGIQUE

- Une fluctuation rapide de la température (soit un écart de plus de 20 °C en moins de 24 à 36 heures) affectera la culture de maïs. Pour assurer à celle-ci le maximum de protection, attendre de 24 heures après le changement de température avant d'entreprendre la pulvérisation de l'Herbicide Destra IS comme une application post levée sur le maïs en post levée.
- Pour l'Herbicide Destra IS appliqué en post levée, utilisé seul ou mélangé en réservoir, procéder au traitement SEULEMENT quand il est prévu que la température se maintiendra entre 5 °C et 30 °C dans les 24 heures précédant ET suivant l'application. Si l'on ne respecte pas ces limites de température, on augmente le risque d'endommager la culture.
- **AVERTISSEMENT** : La culture peut être endommagée (par ex. la décoloration) si le produit est appliqué sur du maïs qui a été éprouvé par une chaleur ou un froid intense, une humidité excessive, le gel, un sol peu fertile, la sécheresse, un sol saturé d'eau ou trop tassé, l'application préalable de pesticides, la maladie ou l'attaque d'insectes. Dans le cas du maïs endommagé par le gel, attendre de 48 à 72 heures avant d'appliquer l'Herbicide Destra IS.
- L'Herbicide Destra IS arrête rapidement la croissance des espèces sensibles à son action; les symptômes typiques apparaissent généralement dans les 5 à 7 jours suivant le traitement, mais peuvent ne pas devenir visibles avant 2 à 3 semaines après l'application, selon les conditions de croissance et la sensibilité des mauvaises herbes.
- Un temps chaud et humide favorise l'action de l'Herbicide Destra IS, alors qu'un temps frais et sec peut la réduire ou la retarder. Les mauvaises herbes durcies par le froid ou la sécheresse peuvent ne pas être supprimées.

L'HERBICIDE DESTRA IS SUR LE MAÏS DE GRANDE CULTURE DANS L'EST DU CANADA SEULEMENT

ADJUVANTS DE PULVÉRISATION

Les applications en post levée de l'Herbicide Destra IS doit être mélangé en réservoir avec un agent tensio-actif non ionique recommandé, tel que Citowett Plus, Agral 90 ou Ag-Surf à raison de 2 L par 1000 L de solution de pulvérisation (0,2 % v/v). Lorsque l'Herbicide Destra IS est mélangé en cuve avec un herbicide à base de glyphosate, un surfactant non ionique n'est pas requis.

APPLICATION EN POSTLEVÉE AU MAÏS DE GRANDE CULTURE CONVENTIONNEL OU TOLÉRANT AU GLYPHOSATE

Appliquer l'herbicide Destra IS à raison de 275 grammes/hectares, post-levée, à partir du stade de 3-8 feuilles de maïs comme traitement généralisé.

Les applications en post levée d'herbicide Destra IS suppriment les mauvaises herbes suivantes :

275 grammes/ha	STADE DE CROISSANCE AU MOMENT DE L'APPLICATION
panic d'automne	1 ^{re} -4 ^e feuilles (jusqu'à début du tallage)
sétaire verte	1 ^{re} -4 ^e feuilles (jusqu'à début du tallage)
panic capillaire avancé	1 ^{re} -4 ^e feuilles (jusqu'à début du tallage)
Chiendent† ¹	Appliquer le produit sur les pousses pendant la croissance active, de la 3 ^e à la 6 ^e feuille (moins de 25 cm avec la feuille étendue)
Herbe a poux	jusqu'à 8 feuilles
Chénopode blanc	Pré-émergence à 4 ^e feuilles (5 - 10 cm de hauteur ou de largeur)
Morelle noire de l'est	jusqu'à 8 feuilles
Canola spontané (à l'exclusion de Clearfield) ²	Cotylédon à 5 feuilles
amarante à racine rouge (y compris résistantes à la triazine)	jusqu'à 8 feuilles
Abutilon	jusqu'à 8 feuilles
Amarante de powell	Pré-émergence à 8 cm

†Répression uniquement. On parle de répression des mauvaises herbes lorsque leur nombre et leur vigueur ont été visiblement réduits comparativement à une superficie non traitée. Le degré de répression varie selon la taille des mauvaises herbes et les conditions climatiques avant et après le traitement.

Pour de meilleurs résultats, appliquer l'herbicide Destra IS aux mauvaises herbes en croissance active. Les mauvaises herbes qui lèvent après l'application seront supprimées après avoir absorbé l'herbicide du sol s'il y a suffisamment d'humidité pour l'absorption.

¹ Chiendent - Appliquer l'herbicide Destra IS avec un agent tensioactif recommandé en post levée lorsque la majorité des turions de chiendent sont activement en croissance et au stade de 3 à 6 feuilles (< 25 cm - feuille étendue). Application au chiendent avant le stade de 3 à 6 feuilles peut entraîner une réduction de la suppression des mauvaises herbes étant donné qu'il est possible que la majorité des turions ne soit pas apparue.

². Pour la suppression du canola spontané, y compris les variétés tolérantes au glyphosate, appliquer l'herbicide Destra IS comme traitement généralisé, avec un agent tensioactif recommandé quand le canola spontané est entre les stades de cotylédon et 5 feuilles.

MAÏS TOLÉRANT LE GLYPHOSATE

L'herbicide Destra IS peut être mélangé en cuve avec du glyphosate à 900 gai/ha et AAtrex Liquide 480 à raison de 0,58 l/ha pour la suppression d'autres mauvaises herbes.

LE MAÏS CONVENTIONNEL

L'herbicide Destra IS peut être mélangé en cuve avec AAtrex Liquide 480 à 0,58 l/ha et un surfactant non ionique à 2 L/1000 L (0,2 % v/v) pour la suppression des mauvaises herbes supplémentaires.

DIRECTIVES DE MÉLANGE

1. Remplir le réservoir propre au tiers avec de l'eau fraîche.
2. Faire fonctionner l'agitateur à la vitesse maximale.
3. En faisant fonctionner l'agitateur, ajouter la quantité requise de l'herbicide Destra IS dans le réservoir. Continuer l'agitation pendant au moins 5 minutes afin d'assurer que l'herbicide Destra IS est complètement dissous.
4. Une fois que les granules sont dissouts, continuer de remplir le réservoir entre le 2/3 et 3/4, et ensuite ajouter la quantité requise du produit d'association.

5. Lorsque l'herbicide Destra IS est bien mélangé et en suspension, ajouter un agent tensio-actif non ionique recommandé tel que Citowett Plus, Agral 90 ou Ag-Surf à raison de 2 L par 1 000 L de solution de pulvérisation (0,2 % v/v). Mais un surfactant non ionique n'est pas requis pour les mélanges en cuve avec un herbicide à base de glyphosate.
6. Remplir le reste du le réservoir du pulvérisateur.
7. Pour les mélanges subséquents, réduire le volume de la matière qui reste dans le réservoir à 10 % ou moins du volume de solution original avant de procéder à l'étape 1, parce que les produits chimiques restants peuvent entraver la dispersion de l'herbicide Destra IS. Si cela est impossible, délayer l'herbicide Destra IS dans une petite quantité d'eau (5-10 L) avant de l'ajouter au réservoir.

Une agitation continue est nécessaire pour assurer l'uniformité du mélange et de l'application. Le volume d'eau optimal pour l'application de l'herbicide Destra IS est de 140 à 200 litres d'eau par hectare (minimum de 100 litres d'eau par hectare). Utiliser une pression de pulvérisation de 175-275 kPa. Il est recommandé d'utiliser des buses à jet plat et des tamis de 50 mailles ou plus grand. Le mélange à pulvériser de l'herbicide Destra IS doit être utilisé dans les 24 heures suivant sa préparation. Passé ce délai, il est susceptible de se dégrader, ce qui peut entraîner une diminution de la suppression des mauvaises herbes. Bien agiter le mélange pour assurer son homogénéité chaque fois qu'on le laisse reposer dans le réservoir.

NOTE : L'herbicide Destra IS se dégradera dans l'eau acide ou fortement alcaline. Ne pas préparer une quantité supérieure à celle pouvant être utilisée en un jour. Si l'application est interrompue, bien agiter le mélange avant de reprendre le traitement.

Mélanges en réservoir

Ce produit peut être mélangé avec un engrais, un supplément ou avec des produits antiparasitaires homologués, dont les étiquettes permettent aussi les mélanges en cuve, à la condition que la totalité de chaque étiquette, y compris le mode d'emploi, les mises en garde, les restrictions, les précautions relatives à l'environnement et les zones tampons de pulvérisation, soit suivie pour chaque produit. Lorsque les renseignements inscrits sur les étiquettes des produits d'association au mélange en cuve divergent, il faut suivre le mode d'emploi le plus restrictif. Ne pas faire de mélanges en cuve avec des produits contenant le même principe actif, à moins que ces produits soient recommandés spécifiquement sur cette étiquette.

Dans certains cas, les produits de lutte antiparasitaire mélangés en cuve peuvent entraîner une activité biologique réduite ou des dommages accrus à la culture hôte. L'utilisateur devrait communiquer avec Corteva Agriscience Canada Company au 1-800-667-3852 ou www.corteva.ca pour demander des renseignements avant d'appliquer tout mélange en cuve qui n'est pas recommandé spécifiquement sur cette étiquette.

NETTOYAGE DU PULVÉRISATEUR

Afin d'éviter tout dommage ultérieur aux cultures utiles, bien nettoyer l'équipement de mélange et de pulvérisation immédiatement après le traitement pour éliminer toute trace de l'herbicide Destra IS. Pour cela :

1. Vider le réservoir et rincer le réservoir, la rampe et les boyaux avec de l'eau propre. Si la rampe est équipée de têtes à buses multiples, s'assurer de faire pivoter chaque buse afin de s'assurer que l'eau propre passe à travers toutes les pièces de l'assemblage.
2. Regarder dans le réservoir afin de s'assurer qu'il ne reste pas de traces visibles d'herbicide. Répéter l'étape 1 au besoin.
3. Remplir le réservoir avec de l'eau propre; ajouter ensuite 1 litre d'AMMONIAQUE domestique (contenant un minimum de 3% d'ammoniaque) par 100 litres d'eau ou une solution pour nettoyage de réservoir contenant de l'ammoniaque. L'ammoniaque ne neutralise pas l'herbicide, mais il aide à dissoudre les résidus séchés adhérent aux surfaces du réservoir. Si un concentré émulsifiable a été mélangé dans le réservoir avec l'herbicide Destra IS, l'utilisation d'un agent tensio-actif durant le nettoyage aidera à enlever les résidus huileux qui peuvent renfermer de l'herbicide Destra IS dans le réservoir et les boyaux.

4. Faire couler une partie de la solution dans la rampe et les boyaux et rajouter de l'eau pour remplir le réservoir. Agiter le contenu pendant 15 minutes.
5. Vider le réservoir.
6. Enlever les buses et les filtres et les nettoyer séparément dans un seau contenant un nettoyeur et de l'eau.
7. Rincer le réservoir à fond avec de l'eau propre pendant au moins 5 minutes en faisant couler l'eau dans les boyaux et la rampe.
8. Avant d'utiliser le pulvérisateur pour une nouvelle application, faire couler de l'eau fraîche dans le réservoir, la rampe et les tuyaux pendant 5 minutes.

ATTENTION : NE PAS ajouter d'eau de Javel à l'ammoniaque. Le mélange du chlore avec l'ammoniaque entraîne le dégagement d'un gaz à odeur de chlore et de moisi pouvant causer une irritation des yeux, du nez, de la gorge et des poumons. NE PAS nettoyer l'équipement dans un espace fermé. NE PAS nettoyer le pulvérisateur près de la végétation utile, des puits ou d'autres sources d'eau.

UTILISATION D'INSECTICIDES

Pour protéger les cultures au maximum, appliquer l'herbicide Destra IS uniquement sur le maïs qui n'a PAS été traité avec un insecticide organophosphoré de sol hautement systémique ou un insecticide carbamate.

NE PAS mélanger l'herbicide Destra IS en réservoir avec un insecticide organophosphoré. NE PAS appliquer un insecticide organophosphoré foliaire moins de sept jours avant ou après la pulvérisation de l'herbicide Destra IS.

REPLANTATION D'AUTRES CULTURES

L'herbicide Destra IS se dégrade grâce aux processus naturels se produisant dans le sol, cependant, certaines cultures ont démontré une sensibilité à la faible quantité de résidus d'herbicide Destra IS. Des essais sur le terrain démontrent que l'on peut procéder aux cultures ci-dessous en toute sécurité aux intervalles indiqués après avoir cultivé du maïs traité avec l'herbicide Destra IS.

CULTURE	INTERVALLE ENTRE LES CULTURES
Blé d'hiver	4 mois
Maïs de grande culture	10 mois
Soja, haricot blanc	11 mois
Pomme de terre	11 mois

Pour les autres cultures, il est recommandé de faire au préalable un test d'activité biologique. Ce test consiste à faire pousser jusqu'à maturité une bande expérimentale de la plante ou des plantes que l'on désire cultiver l'année suivante.

TEST D'ACTIVITÉ BIOLOGIQUE

Choisir pour la ou les cultures qui vont constituer le test d'activité biologique une ou plusieurs zones représentatives du champ précédemment traité avec l'herbicide Destra IS. Tenir compte de facteurs tels que les dimensions du champ, la texture du sol, l'égouttement et les endroits où les machines agricoles tournent normalement pour changer de direction, et choisir les emplacements les plus représentatifs des conditions du sol. Dans les grands champs, on peut avoir besoin de plus d'un emplacement pour obtenir des résultats fiables.

Les bandes d'essai doivent être ensemencées perpendiculairement au sens dans lequel le champ a été arrosé. Ces bandes d'essai doivent être assez longues pour croiser la largeur de plusieurs bandes de terre arrosées. Les essais faits sur de grandes surfaces sont évidemment plus fiables que les essais plus limités.

Utiliser l'équipement ordinaire pour le labourage et l'ensemencement des bandes d'essai. Préparer une couche et y semer les cultures et variétés que vous voudriez pouvoir produire l'année suivante. Il est

important de procéder de la manière habituelle, c'est-à-dire de semer à la même époque, dans les mêmes conditions et selon les techniques et pratiques agricoles normalement utilisées. Faire en même temps un essai dans une zone voisine qui n'a pas été traitée avec l'herbicide Destra IS afin d'assurer un point de comparaison.

Au fur et à mesure de la levée et de la croissance des cultures, examiner les points suivants dans les zones traitées avec l'herbicide Destra IS et dans les zones non traitées :

aspect général de la culture couleur et vigueur du plant	développement du système racinaire	rendement taux de croissance
---	---------------------------------------	---------------------------------

Poursuivre vos observations jusqu'à ce que les cultures d'essai arrivent à maturité. Prendre soin de ne pas appliquer trop d'herbicide sur les bandes d'essai pour ne pas risquer d'endommager les cultures. Si le test indique que le sol contient des résidus de l'herbicide Destra IS continué à cultiver seulement les cultures énumérées sur l'étiquette et ne pas entreprendre d'autres cultures avant qu'un test d'activité biologique ne confirme que les cultures susceptibles croissent normalement.

PRÉCAUTIONS À PRENDRE POUR L'UTILISATION DU PRODUIT

Ne pas appliquer l'herbicide Destra IS pendant les périodes de pluies abondantes ou lorsque le sol est saturé d'eau. Ne pas appliquer le produit directement sur une étendue d'eau ou de l'eau courante. Ne pas l'appliquer dans les zones où les eaux de surface provenant des champs traités peuvent ruisseler sur des terres arables adjacentes ayant été ensemencées ou devant l'être, ou dans des cours d'eau, de l'eau d'irrigation ou des puits. Appliquer le produit uniquement lorsqu'il n'y a aucun risque que la solution de pulvérisation ne dérive et contamine des terres ne devant pas être traitées, étant donné que de très petites quantités de solution de pulvérisation de l'herbicide Destra IS peuvent gravement endommager les cultures sensibles à son action durant les périodes de croissance active et de dormance.

Comme avec tout herbicide, il faut éviter les chevauchements ainsi que les démarrages ou les arrêts, les ralentissements et les virages pendant que l'on pulvérise le produit, sous peine d'endommager la culture.

La culture risque d'être endommagée si on applique le produit sur du maïs éprouvé par un temps anormalement chaud, humide ou froid, le gel, un sol peu fertile, trop tassé ou saturé d'eau, la sécheresse, l'application antérieure d'autres pesticides, l'attaque d'insectes ou la maladie. Les dommages temporaires à la culture peuvent survenir. Les symptômes sont plus visibles où des taux excessifs ont été appliqués, tels que des chevauchements de pulvérisation. Le maïs dépasse rapidement ces effets négatifs et la croissance continue normalement.

Ne pas appliquer sur des sols contenant moins de 1% ou plus de 10% de matière organique.

La suppression des mauvaises herbes peut être réduite dans des conditions climatiques extrêmes, notamment par temps chaud et sec ou en cas d'humidité excessive ou de gel. On obtient une suppression optimale des mauvaises herbes levées lorsque celles-ci sont en pleine croissance.

Du temps sec suivant le traitement peut réduire l'activité résiduelle dans le sol de l'herbicide Destra IS. En l'absence de précipitations suffisantes pour activer l'herbicide (12 mm) dans les 7 à 10 jours suivant un traitement, le passage d'une houe rotative est suggéré pour activer l'herbicide.

De graves dommages au maïs et des pertes de rendement peuvent survenir si l'herbicide Destra IS est utilisé sur du maïs qui a été traité avec un insecticide organophosphoré de sol hautement systémique ou un insecticide carbamate.

Ne pas sarcler le maïs dans les 7 jours qui précèdent ou qui suivent l'application de l'herbicide Destra IS en post levée.

La suppression des mauvaises herbes peut être réduite s'il pleut dans les 2 à 4 heures suivant l'application de l'Herbicide Destra IS.

L'herbicide Destra IS ne doit pas être appliqué dans les 100 jours précédant la récolte.

Ne faire qu'un seul traitement avec l'herbicide Destra IS par année.

Ne pas appliquer l'herbicide Destra IS moins de 30 jours avant la récolte du maïs (ensilage, fourrage ou grain.)

Ne pas laisser paître des bêtes dans les champs traités et ne pas leur donner le maïs (ensilage, fourrage ou grain) comme nourriture pendant au moins 30 jours après une application d'herbicide Destra IS.

RECOMMANDATIONS SUR LA GESTION DE LA RÉSISTANCE

Aux fins de la gestion de la résistance, il importe de noter que l'herbicide Destra IS contient un herbicide appartenant à la fois groupe 2 et au groupe 27. Toute population de mauvaises herbes peut renfermer ou former des plantes naturellement résistantes à l'herbicide Destra IS et à d'autres herbicides du groupe 2 ou de groupe 27. Les biotypes résistants peuvent finir par prédominer au sein de la population si ces herbicides sont utilisés de façon répétée dans un même champ. Il peut exister d'autres mécanismes de résistance sans lien avec le site ou le mode d'action, mais qui sont spécifiques à des composés chimiques, comme un métabolisme accru. Il est recommandé de suivre des stratégies appropriées de gestion de la résistance.

Pour retarder l'acquisition de la résistance aux herbicides:

- Dans la mesure du possible, alterner le l'herbicide Destra IS ou les herbicides du même groupe 2 ou 27 avec des herbicides qui appartiennent à d'autres groupes et qui suppriment les mêmes mauvaises herbes et ce, au cours d'une seule saison de croissance (applications séquentielles) ou entre les saisons de croissance.
- Utiliser, si cet emploi est permis, des mélanges en cuve contenant des herbicides provenant d'un groupe différent. Pour ralentir l'acquisition d'une résistance, le composé du mélange le moins susceptible de créer une résistance devrait supprimer la ou les mauvaises herbes ciblées aussi efficacement que le composé du mélange le plus susceptible de créer une résistance.
- Utiliser les herbicides dans le cadre d'un programme de lutte intégrée contre les mauvaises herbes qui privilégie le dépistage, la consultation de données antérieures sur l'utilisation des pesticides et la rotation des cultures, et qui permet l'intégration des techniques de labour (ou d'autres méthodes mécaniques de lutte), des pratiques culturales (par exemple, augmentation de la densité des semis, application d'engrais au moment propice et au moyen d'une méthode précise pour favoriser la croissance de la culture plutôt que celle des mauvaises herbes) ou biologiques (recours à des cultures ou à des variétés de végétaux qui entrent en compétition avec les mauvaises herbes) et d'autres pratiques de lutte.
- Après l'application d'herbicides, surveiller les populations de mauvaises herbes traitées pour y déceler les signes éventuels de l'acquisition d'une résistance (par exemple, une des espèces de mauvaises herbes indiquées sur l'étiquette n'a pas été supprimée). En présence de signes attestant une résistance potentielle, empêcher la production des graines des mauvaises herbes sur le site touché en utilisant, dans la mesure du possible, un autre herbicide appartenant à un groupe différent.
- Empêcher la propagation des mauvaises herbes résistantes d'un champ à l'autre en nettoyant le matériel de labour et de récolte avant le passage dans un autre champ et en utilisant des semences non contaminées.
- Faire analyser les graines de mauvaises herbes potentiellement résistantes par un laboratoire qualifié afin de confirmer leur résistance et d'opter pour un autre herbicide.
- Communiquer avec les spécialistes ou les conseillers agricoles certifiés de la région pour obtenir des recommandations supplémentaires sur une culture ou un biotype de mauvaise herbe précis pour ce qui est de la gestion de la résistance aux pesticides et de la lutte intégrée contre les mauvaises herbes.
- Pour obtenir davantage d'information ou pour signaler des cas possibles de résistance, communiquer avec le représentant local de Corteva Agriscience Canada Company ou composer le numéro sans frais au 1-800-667-3852.

ENTREPOSAGE

Ne pas entreposer ce produit avec des aliments destinés à la consommation humaine ou animale. Entreposer le produit dans son contenant d'origine seulement, à l'écart des autres pesticides et des engrais. Ne pas utiliser ni entreposer dans une maison ou aux alentours. Garder le contenant fermé. Conserver le contenant à l'écart de l'humidité. NE PAS utiliser ni entreposer près de la chaleur ou une flamme nue.

ÉLIMINATION

Élimination du contenant

Ne pas utiliser ce contenant à d'autres fins. Il s'agit d'un contenant recyclable qui doit être retourné à un point de collecte. S'adresser au distributeur ou au détaillant ou encore à l'administration municipale pour savoir où se trouve le point de collecte le plus proche. Avant de retourner le contenant au point de collecte :

1. Rincer le contenant trois fois ou le rincer sous pression. Ajouter les rinçures au mélange à pulvériser dans le réservoir.
2. Rendre le contenant inutilisable.

S'il n'existe aucun point de collecte dans votre région, éliminer le contenant conformément à la réglementation provinciale/ territoriale.

Pour obtenir des renseignements sur l'élimination du produit inutilisé ou superflu, s'adresser au fabricant ou à l'organisme provincial/ territorial de réglementation responsable. En cas de déversement et de nettoyage des déversements, s'adresser au fabricant et à l'organisme provincial/ territorial de réglementation responsable.

AVIS À L'UTILISATEUR

Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la *Loi sur les produits antiparasitaires*. L'utilisateur assume les risques de blessures aux personnes ou de dommages aux biens que l'utilisation du produit peut entraîner.

™ Marque de Corteva Agriscience et de ses sociétés affiliées

Tous les autres produits mentionnés sont des marques de commerce de leurs fabricants respectifs.

041024

Code de l'étiquette: CN-32626-004-F

Remplace: CN-32626-003-F